

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

*« Véritablement, on ne peut pas dire qu'il y ait de la valeur à massacrer ses concitoyens, à trahir ses amis, à être sans foi, sans pitié, sans religion : on peut, par de tels moyens, acquérir du pouvoir, mais non de la gloire »*

*Nicolas Machiavel*

Mesdames, Messieurs,

C'est avec une vive émotion et une lourde tristesse que je vous fais part de ma démission du groupe parlementaire PDC-JDC et, par voie de conséquence imposée, du Parti démocrate-chrétien du Jura. Le 22 décembre dernier, je n'ai pas été élue à la Présidence du Parlement jurassien, notamment en raison d'un revirement de dernière minute du groupe parlementaire PDC-JDC.

Le problème que j'ai aujourd'hui avec le groupe parlementaire du PDC Jura est double.

Premièrement, même si je ne suis pas naïve concernant le fonctionnement du monde politique, j'estime qu'il y a eu une véritable trahison de ma famille politique.

On m'a demandé à quelques reprises si je souhaitais retirer ma candidature. J'ai toujours été très claire à ce sujet. Partant, j'ai signifié au groupe parlementaire dès la séance du 5 décembre 2017 que j'étais la candidate du groupe PDC-JDC et que si ce dernier ne souhaitait plus me voir accéder au perchoir en raison d'une perte de légitimité, il lui était loisible de se prononcer en ce sens, ce que j'étais prête à concevoir.

Mais à trois reprises et en connaissance de cause, soit durant les séances des 5, 12 et 19 décembre 2017, le groupe parlementaire a discuté durant plusieurs heures de ma légitimité à devenir la Présidente du Parlement pour 2018 et, à trois reprises, a voté démocratiquement et, à trois reprises, m'a manifesté son soutien. Parallèlement à cela, la Présidence du PDC Jura, organe directeur du parti, s'est également réunie à deux reprises pour débattre de ce sujet et m'accorder sa confiance, dont la dernière fois la veille au soir de l'élection.

Ce n'est que lors d'une séance informelle du groupe parlementaire le 22 décembre 2017 à 12h30, soit à quelques heures de l'élection - séance prévue pour que la direction du parti puisse affirmer une dernière fois la recommandation de voter en bloc pour mon nom - que s'officialisait le projet de voter pour Anne Froidevaux. Ainsi, le groupe PDC-JDC, qui connaissait déjà certains sérieux problèmes de fonctionnement, changeait d'avis à quelques heures d'une échéance importante alors que diverses occasions lui furent données dans les semaines précédentes. Pire, touchant à l'absurde, le Président de groupe ad intérim (puisqu'Anne Froidevaux avait astucieusement démissionné la veille) est monté à la Tribune du Parlement annoncer que j'étais la seule et unique candidate du PDC et demandait aux

autres partis politiques de voter pour moi, alors que tout avait été orchestré en coulisses pour me faire tomber. Quel manque d'honnêteté, indigne de députés membres de la belle et grande famille du PDC.

Dès le début de cette affaire, j'ai été transparente : j'estimais que ma vie professionnelle ne devait pas avoir d'impact sur ma vie politique, j'avais la confiance du Bureau du Parlement et, la vie du PDC Jura étant règlementée par des règles, je les ai suivies.

Secondement, après tout cela, je constate aujourd'hui que le groupe parlementaire refuse de voir la situation en face, préfère cacher la poussière sous le tapis et me désigner seule responsable (ce qu'ils continueront sans doute à faire après cette prise de position). Outre la mascarade que je viens de décrire qui, à mon sens, décrédibilise le parti, il est maintenant avéré que des députés PDC, au sortir de la séance de groupe du 19 décembre 2017, ont communiqué des informations confidentielles aux médias violant ainsi le secret du groupe parlementaire et ridiculisant au passage le PDC Jura. Or, si l'on estime que mon inscription aux examens est de première importance, une majorité du groupe parlementaire semble penser qu'il n'y a pas de vrai problème à directement violer sa confidentialité... J'en veux pour preuve la longue lettre écrite par un député PDC expliquant son ressenti par rapport à tout cela et posant des questions pertinentes quant aux dysfonctionnements du groupe parlementaire. Mais, sous l'illusion de vouloir aller de l'avant sans regarder où l'on se trouve, ce courrier n'a même pas été évoqué en séance de groupe parlementaire depuis l'élection, choisissant ainsi de ne pas véritablement affronter la difficulté. Dès lors, le groupe PDC a renoncé à faire la lumière sur ce qui s'est réellement passé la dernière semaine avant l'élection.

Symbolique de cette façon de naviguer à vue sans savoir choisir une direction, je m'interroge quant aux revirements du Président du PDC Jura qui m'a d'abord soutenue, puis m'a conseillée de me retirer, puis m'a à nouveau soutenue, puis a encore changé d'avis après l'élection, arguant dans les médias que je devais maintenant respecter les règles, laissant croire que j'en avais enfreintes, ce qui n'est pas le cas, contrairement à ceux ayant diffusé des informations confidentielles. Je n'ai pour ma part jamais manqué de loyauté envers le PDC. En revanche, que dire de l'attitude pour le moins surprenante de l'ancienne Présidente du groupe parlementaire qui a quitté sa fonction au moment le plus délicat, à la veille de l'élection, affirmant à la presse que si elle était élue, elle le refuserait mais arrivant le jour de l'élection au Parlement accompagnée de membres de sa famille (!)... puis acceptant sans hésitation son élection tout en se disant surprise ?!

En conséquence de ces deux points, il est aisé de comprendre que cette situation est difficile à vivre, pour ma famille et moi-même, mais également que je ne peux aujourd'hui envisager de sereinement travailler avec les membres de ce groupe parlementaire. J'ai tenté de l'expliquer à l'organe dirigeant du PDC qui a bien voulu l'entendre, mais a refusé de le comprendre. Au-delà de la dimension politique, il y a l'aspect humain de toute cette « affaire ». Manifestement, aussi bien le groupe parlementaire que la Présidence n'en tiennent aucun compte. J'ai expliqué à la Présidence du PDC que je souhaitais ardemment rester au sein du parti, mais que je ne pouvais humainement plus siéger au groupe parlementaire qui a, selon moi, bafoué l'essence-même des valeurs PDC. J'ai expliqué que j'avais besoin de faire une pause vis-à-vis de celui-ci, le temps qu'une remise en question soit faite en son sein. Mais il m'a posé un ultimatum : si je quitte le groupe parlementaire, je

serai exclue du parti. J'ai tenté d'expliquer que j'avais besoin de temps pour digérer la trahison que m'a infligée le groupe parlementaire et que je souhaitais le quitter provisoirement pour quelques mois dans l'espoir de le réintégrer ensuite. On m'a répondu qu'il n'y avait aucune discussion possible et on m'a ainsi poussée vers la sortie.

Outre cette trahison, cette incapacité à affronter les problèmes par ce refus de se remettre en question, ce que je constate aujourd'hui est combien ce groupe parlementaire trahit ce qui constitue l'essence du PDC : est bafoué le « P » au sens de parti, de famille politique, parce que l'expression consacrée de « la grande et belle famille du PDC » apparaît aujourd'hui comme très hypocrite. Est bafoué le « D » en ne respectant pas les différents votes démocratiques faits en séances. Est bafoué le « C », puisque je ne peux me faire à l'idée qu'il puisse être chrétien de sciemment lâcher une des siennes au dernier et pire moment, et de travailler à son éviction dans son dos. Une fois de plus, ce comportement a pour conséquence de décrédibiliser le groupe PDC qui prouve sa difficulté à faire preuve de cohérence, à faire bloc et à s'en tenir à une ligne une fois qu'une décision est prise.

Ainsi, je poursuivrai mon engagement pour le Jura et pour les Franches-Montagnes désormais tant que députée indépendante. Quand bien même je ne serai plus affiliée au PDC, ce sont les valeurs que l'on attribue à ce parti – les valeurs démocrates-chrétiennes – que je continuerai à défendre.

Mais je tiens à insister sur ceci : le PDC est mon parti et le seul qui me corresponde. Je l'aime et me suis toujours investie au maximum et avec plaisir. De plus, je n'ai aucun problème vis-à-vis du Parti démocrate-chrétien. J'ai en revanche un problème avec certaines personnes qui composent le parti et qui ne respectent pas les valeurs démocrates, ni les valeurs chrétiennes.

Je suis et resterai toujours PDC dans l'âme. Je suis contrainte aujourd'hui de quitter le parti cantonal comme conséquence de mon départ - que j'aurais souhaité momentanée - du groupe parlementaire. Je n'exclus cependant pas la possibilité de réintégrer le PDC Jura un jour.

Je laisse au PDC cette question : dans une famille, lorsqu'un membre est accusé injustement et bafoué, les autres membres de la famille le répudie-t-ils ? C'est ce que le PDC Jura actuel, par son groupe parlementaire et quelques membres du parti, a fait avec moi. Mais face à tant d'injustice, mes convictions me laissent espérer que toujours dans la vie, tôt ou tard, triomphe la vérité.

Prendre la décision de quitter mon parti, le seul qui me corresponde, est pour moi un crève-cœur. C'est la mort dans l'âme et avec beaucoup de chagrin que je suis contrainte aujourd'hui de devoir prendre une telle décision.

St-Brais, le 30 janvier 2018